

ARRÊTÉ
DE REINTEGRATION APRES DETACHEMENT DE COURTE DUREE
DE M. OU M^{ME} [NOM PRENOM]
[GRADE]

Le Maire (ou le Président) de [collectivité ou établissement public],

Vu le code général de la fonction publique, et notamment ses articles L.513-1 à L.513-31,

Vu le décret n°86-68 du 13 janvier 1986 relatif aux positions de détachement, hors cadres, de disponibilité, de congé parental des fonctionnaires territoriaux et à l'intégration,

Vu l'arrêté en date du [date] plaçant M. ou Mme [Nom, Prénom] en position de détachement à compter du [date],

Vu l'arrêté en du [date] fixant la dernière situation de M. ou Mme [Nom, Prénom], [grade], au [échelon] échelon, IB [IB], IM [IM], avec une ancienneté de [ancienneté],

Considérant que le détachement prononcé de courte durée ne peut être renouvelé,

ARRÊTE

Article 1 : M. ou Mme [Nom, Prénom], [grade], est réintégré(e) à compter du [date].

Article 2 : M. ou Mme [Nom, Prénom] est classé au [échelon] échelon du grade de [grade], IB [IB], IM [IM], avec une ancienneté de [ancienneté].

Article 3 : Le Secrétaire Général (ou le Directeur Général) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Notifié à l'intéressé(e).

Ampliation adressée au :

- Président du Centre de gestion,
- Comptable de la collectivité.

Fait à [commune], le [date]
Le Maire (ou le Président),

Le Maire (ou le Président),

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Notifié le [date]

Signature de l'agent :